
Questions : MEM 3 / Vague B / OB 2

Questions générales

- Faut-il de suite incriminer le père pour les bleus aux jambes de son fils sans réfléchir et appeler la police ?

Réponse attendue :

Non, car cela pourrait être pour une tout autre raison mais vous avez raison de vous demander si cela peut provenir de lui !

- Maintenant, la réaction du père (peu importe la raison) est-elle appropriée pour un enfant ? Est-ce une forme de maltraitance ? L'enfant est-il en danger ?

Oui.

- Vers quels professionnels ou quels acteurs faut-il se tourner dans cette situation ?

Réponse attendue :

- Les responsables du parc en premier lieu
- Les forces de l'ordre
- Les pompiers
- Appelez le 119 pour prévenir les dangers qu'encourt l'enfant
- ...

Questions de réaction

- Imaginons, l'enfant se met à courir vers vous et vos amis en pleurant après avoir reçu un énième coup de son père. Il vous demande de l'aider. Vous voyez le père qui s'approche d'un pas lourd et d'un air furieux.

Que faites-vous ?

Questions Légales

- Pensez-vous que le père de l'enfant peut encourir des peines pour des violences faites à son enfant ? Et qu'elles peuvent être ces peines ?

Réponse attendue :

Oui évidemment ! Jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende.

30 ans de réclusion criminelle si le parent en vient à commettre l'homicide de son enfant.

- Quelle peine risquez-vous si vous ne venez pas en aide à cet enfant ? Seriez-vous légitime de dénoncer cet acte aux forces de l'ordre si en interrogeant le père l'enfant venez à vous supplier de l'aider ?

Réponse attendue :

Non-assistance à personne en danger, soit jusqu'à 5 ans et 100 000 euros d'amende !

Oui vous le serez et à l'inverse ne pas le faire pourrait être un tort que l'on pourrait vous reprocher.

- Existe-t-il un numéro à appeler si l'on assiste ou si l'on nous rapporte une situation de maltraitance infantile ?

Réponse attendue :

Oui le 119.